

Comment s'inscrire aux ateliers?

Pour les adhérents inscrits aux ateliers cette année :

Suite à la pré-inscription, l'équipe définit et propose les groupes et leurs horaires.

Les inscriptions

Pour les anciens :

Du 2 et 3 juillet 2019 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pour les nouveaux :

Du 2 au 4 septembre 2019 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pas de pré-inscription ou de liste d'attente.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les créneaux, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous:

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de :

- Bulletin d'inscription dûment rempli
- Fiche sanitaire de liaison remplie (pour tous) Document que l'on trouve à la suite de la feuille d'inscription
- Décharge ou Certificat médical (pour tous et à remettre au plus tard le 1^{er} jour de l'atelier)
- Justificatif de votre Quotient Familial (QF)

Document de la CAF ou le dernier Avis d'imposition, ainsi que le montant d'allocations familiales éventuelles

- Paiement de la totalité de l'année (infos et modalités cf. règlement intérieur)
- Attestation d'assurance si vous souhaitez la licence sans assurance

Merci de vérifier que vous êtes bien assurés pour les activités dites à risque

L'ensemble des documents (Fiche d'inscription / Règlement intérieur / Créneaux / Tarifs etc.) sont à télécharger sur le site : Pôle → École puis dans la boîte à outils de la rubrique → ateliers

Soirée de rentrée

Afin de mieux faire connaissance (de présenter les ateliers, toutes nos actions et de préparer cette nouvelle année), nous vous invitons à un moment festif et indispensable :

Vendredi 13 Septembre 2019 au soir

Reprise des ateliers

Pour l'ensemble des groupes, les ateliers reprennent la semaine du 16 septembre 2019.